



02 juillet 2014

CAP AVANCEMENT TSEEAC

Au vu de la baisse des taux promus/promouvables et de l'incompatibilité de cette mesure avec le statut des TSEEAC, les OS ont soutenu et soumis au vote une motion proposant une liste d'avancement incluant tous les agents proposables, établie sur les critères habituellement retenus pour les TSEEAC.

Sans surprise l'administration a voté CONTRE et l'ensemble des OS a voté POUR, donc motion rejetée sans autre forme de procès !!!

FO attend un rendez vous à la DGAFP afin d'explicitier tous les impacts de cette mesure, visiblement méconnus, et espère qu'une fois tous les éléments en sa possession, la Ministre de la Fonction Publique reviendra sur cette décision et que cet élément nouveau permettra la tenue d'une nouvelle CAP avancement « rectificative » !!

Pour les passages des 2 grades, l'administration a appliqué les critères suivants :

- 1. ancienneté dans le grade : FO considère ce critère particulièrement injuste car les agents lésés au moment du passage « P » subiront la double peine au passage du grade suivant.
- 2. ancienneté de détention de qualification : les agents qui n'ont pas eu la possibilité ou ont choisi de passer les qualifications plus tard (raison de service, stage, maladie, choix professionnels, etc...) seront lésés pour leur avancement.
- 3. âge : la discrimination par l'âge est sans aucun rapport avec les compétences ou les cursus professionnels des agents !!

FO n'a validé ni le fond, ni la méthode ni AUCUN critère !!!

TSEEAC GRADE EXCEPTIONNEL

28 postes pour 47

Vote : pour administration
abstention toutes OS

NOM	PRENOM	Décision avancement
BARBACCIA	Pierre	promu
BARDAINE	Denis	promu
BEAUMONT	Olivier	NON
BEAUVAIS	Olivier	promu
BERT	Jean-Paul	promu
BOURASSET	Nicolas	promu
CAMP	Philippe	promu
CANTOURNET	Géraud	NON
CHEVALIER	Claude	NON

COSQUERIC	Christophe	NON
COUVREUR	Bruno	promu
CREPEL	Sébastien	promu
DIDIER	Laurent	promu
DUCLER	Josiane	promu
FONTES	Sébastien	NON
GARANDEAU	Thierry	promu
HEMON	Yannick	NON
HENEMAN	Thierry	promu
KONIECZNY	Pierre	promu
LANGLOIS	Eric	NON



LARUE	Patrice	promu
MANOGIL	Blandine	NON
MARC	Nathalie	promu
MARTIN	Bernard	promu
MARTINEAU	Jean-Christophe	NON
MONATH	Elodie	promu
MOREAU	Marc	promu
ORTAIS	Martine	NON
PASCAUD	Florent	NON
PEYRES	Philippe	NON
PIEGAY	Stéphanie	promu
POINEAU	Josiane	promu
RASSEMONT	Laurent	NON
RESPAUD	Pascal	promu

REVOUY	Jean-Olivier	NON
RONDONNEAU	Patrick	promu
ROUE	Hervé	promu
ROY	Virginie	promu
ROZE	Philippe	NON
SENGES	Patrick	promu
SIALINO	Patrick	promu
SIMON	Philippe	NON
SINIGAGLIA	Bertrand	promu
THIERRY	Eric	NON
THOMAS	Christophe	NON
TOUBIN	Bernard	NON
VORREUX	Bernard	promu

TSEEAC GRADE PRINCIPAL

58 promus sur 87

Critère supplémentaire : retrait de la liste d'avancement des TSEEAC détachés dans d'autres corps (ICNA ou IEEAC en formation), 4 agents. Ceux qui sont détachés aujourd'hui seront lésés financièrement pendant leur scolarité et lors de leur reclassement dans le nouveau corps. Ceux qui seront détachés en septembre ne sont pas impactés par la mesure, où est l'équité ??

**Vote : pour administration
abstention toutes OS**

NOM	PRENOM	Décision avancement
ABRIQUET	Catherine	promu
ADRIAN	Thierry	NON
ALBERT	Jean-Baptiste	NON
AUBERT	Jean-Michel	NON
BACHIR BOUADJRA	Djamel	promu
BAYSSET	Françoise	promu
BOIVIN	Jean-Pierre	promu
BOULANGER	Stéphane	promu
BOUSTANI	AMR	promu
CALDAROLA	Michel	promu
CARLIER	Jean-Marie	promu
CATTANE	Richard	promu
CAZABAT	Mehdia	NON
CHATEAU	Thierry	promu
CHAUSSE	Stéphanie-Marie	NON

CHUINE	David	NON
COCAGNE	Géraldine	ICNA
CORDA	Jean-Marie	promu
COUPEAU	Frédéric	promu
CRANTZ	Rachel	NON
CUCCHIARINI	Claire	promu
DANGLA	Sylvie	ICNA
DAUNAT	Christelle	promu
DAUPTAIN	Pascal	promu
DIAZ	Christophe	promu
DURAND	Yannick	promu
ELLERO	Sébastien	promu
FADEL	Alain	promu
FILOSSI	Rock	promu
FOUCAULT	Sébastien	NON
FROGE	Yann	promu
FUCHS	Pascal	promu
GALLO	Lionel	NON



GELMINGER	Laure	promu
GERMANAUD	William	promu
GIACOMETTI-LIZOT	Anne	promu
GLAUZY	Nicolas	promu
GREMY	Claude	promu
GUILLOU	Claude	promu
HITTLER	Franck	promu
HOCQUET-CARDON	Cécile	promu
HOLET	Xavier	promu
HUMBLOT	Paul	promu
HURTUS	Rosy	promu
ISNARD	Ludovic	promu
JACQUELINE	Jean-Philippe	promu
JOSSEAUX	Jemmy	promu
KERVAN	Jean-François	promu
LANDRY	Benoît	NON
LE BRAS	Christophe	NON
LEFEVRE	Maxime	NON
LEFEVRE	Françoise	promu
LOPEZ	Nicolas	ICNA
LOVICOURT	Loïc-Guy	promu
MADOU	Samy	promu
MARTIN	Sylvain	promu
MARTY	Géraldine	promu
MORVAN	Isabelle	promu
MOUILLET	Christophe	promu

NININ	Arnaud	NON
NIVARD	Marion	promu
PAVIUS	Véronique	NON
POMMERET	Stéphane	promu
POTIER	Jérôme	promu
POUVRASSEAU	Marina	promu
PREVOST	Florent	promu
PRIVAT	Lauriane	promu
RAYNALT	Régis	promu
ROCH	Olivier	NON
ROUXEL	Pascal	NON
RUFFIER	Christophe	promu
SALGA	Ludovic	promu
SAYEGH	Jérôme	NON
SOILIH	Abdillah	NON
THOLLAS	Jean-Michel	promu
TISON	Patrick	promu
TOUTOUNCHI	Yacine	NON
VALENCIK	Maxime	IEEAC
VALENCIK	Julie	NON
VAUGRENARD	Stéphanie	promu
VAYRAC	Jonathan	promu
VAYSSIE	Isabelle	NON
VIGOUROUX	Marianne	NON
ZAMY	Jean-Luc	promu

Plan affectation contrôleurs des aérodromes en cours fermeture

David CHATAL, affecté à St Nazaire.

Christophe VALLERNAUD, affecté à Quimper.

Caroline BRISSET, affectée à Dinard, aura la possibilité d'être affectée sur Quimper si un poste se libère avant la fermeture de Lannion. Seule agent affectée sur son choix 2, l'administration prend toute la mesure de la situation et s'engage à faciliter un rapprochement familial sans imposer les 3 ans de tenue de poste si nécessaire.

Nomination CMSA

Seuls candidats pour cette commission, sont donc nommés :

- Claude CHEVALIER, Titulaire
- Hervé JOLY, Suppléant

Contacts CAP avancements : Marion BRIDET 06.60.41.80.94 - Thierry MOROT 06.07.28.35.00

